



Un projet de loi inquiétant Des grèves d'éclusiers en perspective La Glissoire écrit au Ministre des Transports

Madame la Ministre,

Le Gouvernement a préparé dans la plus grande discrétion un projet de loi visant à donner la propriété de tout le Domaine Public Fluvial à V N F, de lui remettre tous les services et de lui affecter tout le personnel.

Les transporteurs fluviaux sont à partir d'aujourd'hui bloqués en de nombreux points du territoire du fait des grèves déclenchées par ce projet : nous vous demandons de toute urgence de le retirer pour permettre à tous les acteurs de la voie d'eau de s'exprimer sur ce que devrait être l'avenir des voies navigables en France.

Le projet de loi présenté (et les commentaires de VNF qui l'accompagnent) ne prévoit aucune option d'investissements sérieux pour le réseau fluvial à court, moyen ou long terme hors du projet Seine Nord qui est déjà dans les tiroirs depuis trop longtemps.

Le projet de loi ne donne aucune indication précise sur les moyens qui seront donnés par l'Etat à VNF pour assurer les charges d'exploitation du domaine Public Fluvial : il n'y a pas la moindre ligne sur l'origine des recettes qui permettraient à l'Etablissement de réaliser ses ambitions affirmées qui ne dépassent jamais, il faut le noter, la volonté de gérer le moins mal possible l'existant. C'est ainsi que l'on ne trouve que les termes « intensifier », « optimiser », « adapter »...mais jamais « investir dans un réseau répondant aux besoins économiques du XXIème siècle ».

Les niveaux de services proposés reprennent exactement les mêmes données que celles qui ont été mises en place depuis 1992, et qui ont conduit à offrir des conditions d'acheminement des marchandises dans des conditions de plus en plus difficiles en terme d'horaires et d'état des canaux. Même le grand gabarit est arrivé à un tel manque d'entretien et de vieillissement qu'il nous offre une fiabilité de plus en plus compromise dans les bassins où le trafic offre pourtant le plus d'espoir de développement (Seine et Nord).

Il est évident qu'il ya besoin d'un plan de développement ambitieux de reconstruction du réseau fluvial : le projet de loi ne traduit qu'une volonté de l'Etat de se désengager totalement. Après la mise en place de VNF en 1992 et la misère budgétaire qui lui a été affectée, le gouvernement passe maintenant à la phase suivante en se débarrassant du personnel et des voies d'eau, provoquant ainsi des mouvements sociaux qui vont se traduire pour les bateliers par des impossibilités de travailler du fait des grèves : nous sommes donc amenés à appeler les bateliers artisans à réclamer à VNF des indemnités de dédommagements pour les arrêts de navigation consécutifs à ces grèves .

Vous comprendrez, Madame la Ministre que nous ne pouvons pas continuer à voir les voies navigables traitées en Parents Pauvres de la Politique des transports dans notre pays, et si les intentions d'abandonner les voies navigables sont maintenues, nous envisagerons d'autres actions et en premier lieu la grève des document administratifs.

Nous vous demandons, Madame le Ministre, de suspendre le projet de Loi qui est à l'origine de ces mouvements de grèves et de nous recevoir en urgence pour nous permettre de vous dire nos besoins et notre vision de l'avenir du transport Fluvial.

Croyez, Madame à l'expression de nos salutations respectueuses.

Appel de La Glissoire à tous les Artisans Bateliers : DEMANDEZ DES INDEMNITES POUR PERTE D'EXPLOITATION

Lorsque vous serez bloqués du fait de grèves des éclusiers, nous vous invitons à écrire une lettre en recommandé avec accusé de réception à la Subdivision de l'endroit où vous serez arrêté en vous inspirant du modèle ci-dessous : Nous vous conseillons vivement

d'appuyer votre demande par une visite collective à la Subdivision des bateliers bloqués sur le même secteur pour remettre en main propre les demandes d'indemnités.

Si vous avez la possibilité de contacter un journaliste ou deux à l'endroit où vous êtes, n'hésitez pas à l'inviter.

Modèle

*Nom du batelier, société, adresse
nom du bateau, propriétaire,
Grand tonnage*

Date

Monsieur le Chef de la Subdivision de

Je suis bloqué depuis (date et heure...) à l'écluse deEn effet, le personnel éclusier a engagé des mouvements de grève pour demander la suppression du projet de loi visant à céder la propriété de tout le Domaine Public Fluvial à VNF ainsi que les services et le personnel.

La première conséquence de ce projet de loi (dont nous n'avons pas été informés et à propos duquel la profession n'a pas été sollicitée pour donner un avis) est donc de nous pénaliser en nous créant une perte d'exploitation.

Ce projet de loi élaboré dans la plus grande discrétion nous inquiète à plus d'un titre dans la mesure où il traduit une volonté de l'Etat de se désengager des voies navigables. Nous demandons qu'il soit suspendu officiellement pour mettre fin aux grèves des éclusiers et demandons que l'avenir de la gestion de nos voies navigables soit présenté et discuté avec tous les acteurs de la voie d'eau (personnels, bateliers, clients, ...)

Par ce courrier, je sollicite le remboursement du préjudice subi sur la base minimum des taux fixés par le conseil d'administration de VNF, sans préjuger d'une demande d'indemnité supérieure correspondant au cout réel d'exploitation de mon bateau dont j'estimerai la pertinence à la lecture de vos propositions.

Je vous prie donc de transmettre ce courrier à votre Direction Régionale et de me fournir les documents à compléter pour obtenir réparation.

Signature

A l'instant où ces lignes sont écrites, on nous signale des arrêts de travail en de nombreux endroits : des contacts constructifs ont été pris avec les syndicats dans le service de la Seine pour voir les possibilités d'expressions communes pour obtenir la suspension du projet de loi et la mise en débat de l'avenir des voies d'eau.

Une rencontre entre l'intersyndicale des agents et La Glissoire est en préparation pour trouver une solution de grève administrative moins pénalisante pour les bateliers et les éclusiers.

...A SUIVRE ET DONNEZ NOUS DES INFOS SUR CE QUI SE PASSE CHEZ VOUS ;

Jacques DELHAY